

Approche différentielle en protection de la jeunesse

**PERSPECTIVE DE FAMILLES DES MINORITÉS
ETHNOCULTURELLES (MEC)**

Lavergne, C., Pelletier Gagnon, H., Dufour, S., Vargas
Diaz, R. et Robichaud, M.J. (2023)

Contexte

Les systèmes de protection de l'enfance sont soumis à de fortes pressions pour évaluer un nombre toujours croissant de signalements de maltraitance et de négligence envers les enfants (Gilbert et al., 2011; Katz et al., 2016).

Au Québec, les taux de signalements ont augmenté de 55.50 % entre 2005 et 2018 (Tarabulsy et al., 2020).

“Le recours à la DPJ devrait être limité aux situations qui requièrent vraiment son intervention et la prévention devrait être privilégiée afin que le signalement ne soit plus la porte d'entrée vers des services” (CSDEPJ, 2021, p. 25)

Approche différentielle

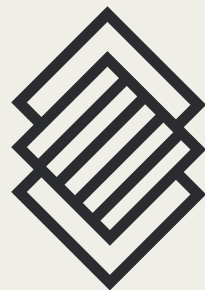
- Vise les situations qui renvoient à des besoins de soutien plutôt que de protection.
- L'intervention, précédant ou tout de suite après la rétention du signalement, est axée sur:
 - la collaboration avec les familles ;
 - la collaboration inter-organismes et la référence vers des services de soutien préventifs (Healy et al., 2016; Katz, et al., 2016).
- Recommandée principalement pour les enfants des minorités ethnoculturelles (MEC) et leur famille (Child Welfare Gateway, 2021; Jones, 2015).
- ... enfants et leur famille d'origine non canadienne, issus de l'immigration ou descendants d'immigrants, dont certains font partie des groupes racisés (Eid et al., 2011).



APPROCHE DIFFÉRENTIELLE AU QUÉBEC

- Vérification complémentaire terrain (VCT)
- Intervention rapide et intensive (IRI)
- Éviter d'enclencher une démarche formelle d'évaluation en PJ et orienter rapidement les familles vers des services dans leur milieu
 - Déclenchée après la réception du signalement
- Prévenir le placement et les interventions de protection à plus long terme
- Offrir un soutien personnalisé et intensif à domicile ainsi que des références vers les ressources de la communauté

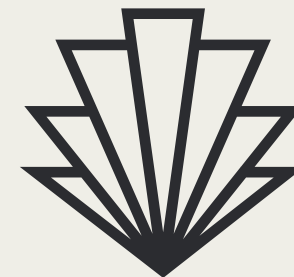
UNE AUTRE FAÇON D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES ENFANTS



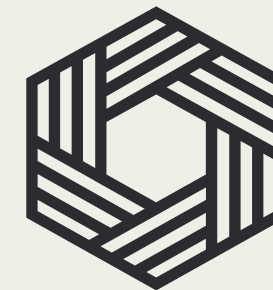
**Sécurité des
enfants est
préservée**



**Re-signalements à
la PJ moins
nombreux**



**Réponse plus
rapide aux besoins
parentaux**



**Satisfaction à
l'égard de
l'approche
d'intervention et
des services
offerts**

DEUX VOLETS AVEC DES OBJECTIFS DISTINCTS

Volet qualitatif

- Comprendre l'expérience et le point de vue des familles issues des MEC ayant fait l'objet d'une AD à l'égard des aspects suivants : 1) la relation avec les intervenant.e.s, 2) les retombées perçues des services reçus et 3) les obstacles à l'accès et l'utilisation des ressources de soutien après le signalement.

Volet quantitatif

- Analyser les effets de l'AD sur les re-signalements.

VOLENT QUALITATIVE



Méthode

- Recrutement possible grâce à la collaboration d'intervenant.e.s
- Entrevues individuelles semi-dirigées en virtuel
- Dans la langue de leur choix
- Entre 2020-2022
- Analyse thématique



- 15 participants : 7 mères, 4 pères et 4 jeunes
- Tous les parents sont immigrants
- 1 jeune est né au Québec; 3 à l'extérieur
- 7 VCT : Signalement non-retenu
- 8 IRI : Dossier fermé

Résultats

Les attitudes et pratiques déployées par les intervenant.e.s, auprès des familles dans le cadre de l'AD influencent la relation : passant de la méfiance à une plus grande ouverture à collaborer.

ATTITUDES

« Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ? »

PRATIQUES DE
SOUTIEN

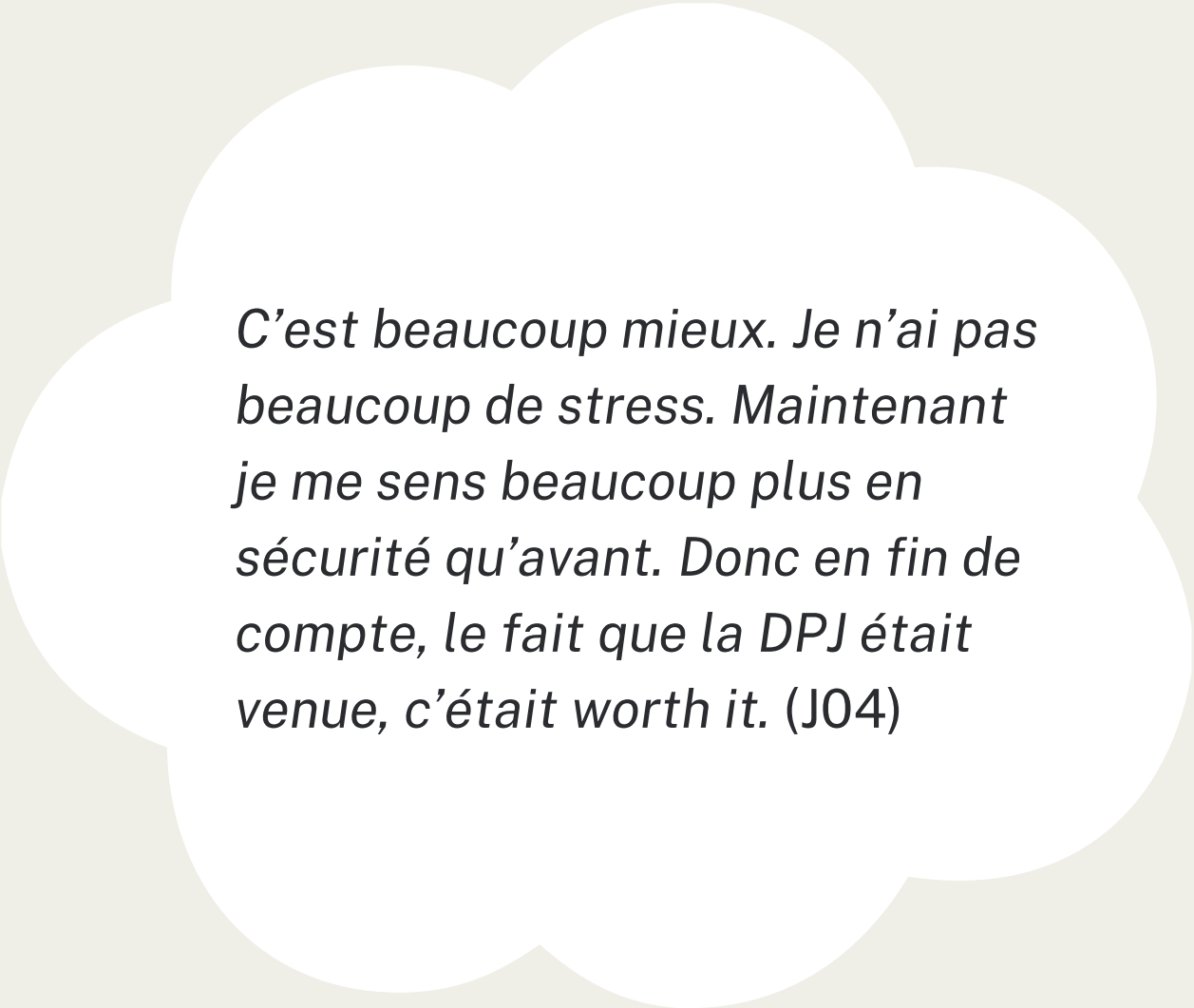
« Se mettre à notre place »

HABILETÉS
INTERCULTURELLES

« Elle a compris »

RETOMBÉES POSITIVES

- Prise de conscience des problèmes vécus par l'enfant et des conséquences associées à certaines pratiques disciplinaires
- Augmentation du sentiment de sécurité
- Regard plus positif et meilleure compréhension du mandat de la DPJ
- Plus grande ouverture à utiliser les services



C'est beaucoup mieux. Je n'ai pas beaucoup de stress. Maintenant je me sens beaucoup plus en sécurité qu'avant. Donc en fin de compte, le fait que la DPJ était venue, c'était worth it. (J04)

RETOMBÉES NÉGATIVES

Stratégies et conseils reçus peu aidants, car difficiles à appliquer ou déjà connus

L'intervenant m'a donné le conseil, comment je dois parler avec mes enfants, comment je dois être avec eux, comment je dois les protéger. Je sais déjà tout. J'ai pratiqué avec mes enfants cette valeur, cette façon de parler, cette façon d'[exercer] sa parentalité, vous comprenez. (P11)

Déclin de l'autorité parentale et perte de confiance

À un moment, j'ai réalisé que ma fille sentait quelle était immunisée aux conséquences, parce qu'elle sait maintenant que si elle fait quelque chose de pas bien, je ne peux pas la corriger, à cause de la DPJ. Je réalise qu'elle sent qu'elle a le pouvoir en ce moment. Mais ce n'était pas ce qu'on voulait. (P6)

Tensions dans la négociation de son rôle parental entre deux cultures

Ici il y a des enfants qui ne respectent pas les gens. Mais moi ce n'est pas ce que je veux pour ma fille. Parce qu'on habite ici, mais demain, peut-être que c'est en Haïti qu'on va se retrouver. Là-bas, si cet enfant n'a pas un bon comportement, c'est nous, c'est moi comme maman, qu'on va disqualifier, C'est moi qu'on va dire qui n'a pas bien fait les choses, qui n'a pas bien élevé ma fille. (P7)



Utilisation des services

Après l'intervention différentielle, la
plupart des familles n'ont pas donné suite
aux références.

OBSTACLES RENCONTRÉS

- Honte qui persiste
- Absence de besoins perçus
- Besoins hors mandats

Maintenant je dois améliorer mon français et mon anglais. Si je m'améliore dans ces langues, je vais trouver vite un emploi, parce que je n'ai pas beaucoup d'argent en ce moment. (P11)

- Méconnaissance des services et des façons d'y accéder

DPJ et CLSC, c'est tout. Je connais deux ressources seulement [...] la DPJ est une très bonne ressource pour demander de l'aide. (P11)

- Absence de suivi et d'accompagnement adéquats
- Listes d'attentes et difficultés d'arrimage
- Disponibilité et qualité des services
- Variabilité dans l'offre de services

Il n'y a pas des services égaux. J'habitais à [Q1] quand mon fils est né, le CLSC wow, ils faisaient de la nourriture collective, où vous pouviez amener votre bébé. Donc vous aidez à cuisiner, vous apprenez et ensuite vous prenez de la nourriture. Mais pas ici [Q2]. Ici il n'y a pas beaucoup de services, pas du tout. (P1)



VOLET QUANTITATIF

M É T H O D E

- Données de l'entrepôt PIJ (Un CIUSSS/DPJ)
- Période: 2013-2019
- Analyse: Khi2

01

Cohorte VCT

- Tous les enfants signalés (première demande ou première VCT) : n = 33 361 enfants
 - Re-sigalement retenu à un an et à deux ans suivant un signalement-non retenu pour la première demande ou VCT (18 ans et plus exclus) : n = 18 812 enfants
 - Sous-groupes : « sans VCT » : n = 15 473
« avec VCT » : n = 3 339
-

02

Cohorte IRI-EO

- Tous les usagers qui ont fait l'objet d'une décision valide à l'étape de l'évaluation : n = 13846 enfants
- Re-sigalements retenus à un an et à deux ans après un dossier fermé à l'étape E/O (18 ans et plus exclus) : n = 9665 enfants
- Sous-groupes : « sans IRI-EO » : n= 8 131
« avec IRI-EO » : n= 1 534

TANT LA VCT QUE L'IRI SONT ASSOCIÉES À DES TAUX DE RE-SIGNALEMENTS RETENUS PLUS ÉLEVÉS À UN AN, PUIS À DEUX ANS.

	Sans VCT	Avec VCT	X ²
Enfants avec re-signalement retenu après 1 an	11,7%	13,6%	6,1**
Enfants avec un re-signalement retenu après 2 ans	12,4%	14,9%	15,7***

* P < .05; ** P < .01; *** P < .001.

	Sans IRI-EO	Avec IRI-EO	X ²
Enfants avec re-signalement retenu après 1 an	9,5%%	14,9%	40,1***
Enfants avec un re-signalement retenu après 2 ans	13,4%	20,3%	49,6***

* P < .05; ** P < .01; *** P < .001.

FAITS SAILLANTS

Forces de l'AD à court terme

Établissement d'une collaboration positive avec les familles;
Retombées positives perçues des interventions effectuées.

Les besoins de soutien de certaines familles semblent ne trouver qu'une réponse partielle grâce à l'AD

Faible utilisation des services après la fin de l'AD;
Plusieurs obstacles (individuels et organisationnels) rencontrés par les familles

Les effets à plus long terme de l'AD semblent diminués

Plusieurs enfants, dont le signalement n'a pas été retenu ou dont le dossier a été fermé, reviennent dans le système.

IMPLICATIONS POUR LA PRATIQUE ET L'ORGANISATION DES SERVICES

Avant le signalement

- Promouvoir les services adaptés auprès des familles MEC et les informer sur la façon d'y avoir accès ;
- Rejoindre les familles MEC en situation de vulnérabilité sociale afin de les accompagner vers les services de soutien préventifs de leur quartier.

Pendant l'intervention

- Miser sur les atouts de l'AD pour la relation de collaboration positive avec les familles MEC et le soutien offert ;
- Viser à atténuer les impacts du signalement sur l'autorité parentale et la relation parent-enfant.

Après l'intervention

- Instaurer un suivi actif pour répondre aux besoins de toutes les familles MEC qui sont passées par l'AD ;
- Faciliter la transition vers les services de soutien.